

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Avril 2019

Etaient présents : Pascal CARDINAL Maire
Nicolas GRANDVAUX Adjoint
Nicole DUPONT Adjointe
René PERRET Adjoint
Cyrielle PACCARD, Evelyne MAITRE, Patrick PERRIN,
Jeanine LECHAT, Serge MOREAU, Bernadette ZYGMUNT,
Conseillers municipaux.

Absent excusé : Xavier MAITRE donne procuration à Nicole DUPONT

En présence de Monsieur POUCHERET Trésorier des finances publiques.

La séance est ouverte à 18h30

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DES REGIES ET DE LA COMMUNE - ANNEE 2018

Serge MOREAU trouve que ce n'est pas très rigoureux dans la présentation. Cette présentation n'est pas compréhensible par les citoyens. Si on enlève les reports, cela modifie les closes en termes de résultat. Il n'est pas d'accord pour certaines dépenses et demande des précisions pour différentes opérations.

Monsieur le Maire fait remarquer que cette présentation ne résulte pas d'un manque de rigueur mais du fait d'un décalage de report d'opérations lesquelles ne modifient sur le fond en rien les résultats de la commune, seulement dans la forme. Il ajoute que ces présentations sont élaborées pour l'ensemble des conseillers municipaux et non pour les citoyens et reste surpris que pour certains d'entre eux présents au sein du conseil depuis plusieurs années il persiste encore des difficultés à comprendre le fonctionnement d'un budget communal.

Nicole DUPONT donne les résultats correspondant aux dites manifestations, à savoir :

- Concert Callas
- Marché de Noël

René PERRET s'interroge sur la nécessité de tenir une commission des finances, laquelle existe pour expliciter les comptes et faire ressortir les remarques.

Serge MOREAU fait remarquer les dépenses d'énergie liées à l'achat des bâtiments.

Nicole DUPONT fait remarquer que la location des salles à produit la somme de 7390 Euros et contribue de ce fait à la prise en charge des frais inerrants à l'achat des bâtiments.

Nicole DUPONT continue la présentation du Compte Administratif.

Serge MOREAU indique que des postes ont augmenté, par exemple les carburants liés à l'utilisation des véhicules et le poste communication.

Monsieur le Maire, fait remarquer qu'en terme de communication, les bons résultats constants de la commune sont en relation directe avec les investissements publicitaires.

Sur le volet carburant, Nicole DUPONT répond qu'il est prévu la mise en place d'un cahier de relevés (kilométrage et montant).

Serge Moreau s'interroge sur le bon encaissement des redevances liées à l'occupation des terrasses par les commerçants.

S'agissant de la perception de la redevance « terrasse » des commerçants, Nicole DUPONT ajoute que celle-ci a été opérée en janvier 2019 et fera l'objet du prochain exercice.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le Maire Pascal CARDINAL se retire et le conseil vote à bulletins secrets.

Vote

Pour : 5

Contre : 5

PRESENTATION DES BUDGETS 2019

BUGET COMMUNAL 2019

Nicole DUPONT énonce les chiffres par nature et par affectation

Travaux Place de la Mairie

Monsieur le Maire expose que le projet de la place de la Mairie est finalisé et que le choix de l'entreprise interviendra dès ce printemps et les travaux seront effectifs en septembre 2019.

Enfouissement à SERMU

Présenté initialement pour 2 tranches, une délibération a été prise lors du Conseil Municipal du 13 mars 2019 pour réaliser le projet en une seule tranche.

Le montant des travaux s'élève à 147 844 Euros.

ABBAYE

Répondant à Serge MOREAU au sujet des locations des salles de l'Abbaye, Nicole DUPONT souligne que les perspectives sont plutôt positives.

CAMPING

Le Maire souligne le départ prochain en retraite de Madame Rachel VOISIN.

Aspecte le sujet du camping de nouvelles contingences (personnel, technique, juridique etc ...). Il propose que nous tenions une réunion spécifique pour que des pistes soient envisagées à propos du devenir de cette entité et ce très rapidement.

GROTTES ET CHALET

Nicole Dupont explique que l'absence de relevé du compteur d'eau pendant 3 ans justifie le montant de la facture pour 2018.

Le Maire précise que le projet de la passerelle est acté après observation des prescriptions diverses (Architecte des bâtiments de France, Sécurité, environnement, chauves-souris).

Mr le Maire souligne que pour les financements il serait possible d'autofinancer l'ouvrage mais qu'il ne faut pas hypothéquer d'éventuels investissements et qu'au coup de l'emprunt actuel, il est préférable de financer ses infrastructures.

Pour René PERRET, les taux actuels et le lissage de l'emprunt plaide pour un prêt.

Vote 6 Pour – 5 Contre

MR LE TRESORIER PRESENTE LES COMPTES DE GESTION ET L'AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de gestion et l'affectation des résultats sont présentés et validés par Mr le Trésorier POUCHERET.

Vote 11 Pour

VOTE DES 3 TAXES

S'agissant de la fiscalité, Le Maire indique que la Commune ne tire pas ses ressources de l'impôt mais des ressources touristiques. La part communale n'a pas augmenté depuis 10 ans.

Il propose de laisser les taux en l'état et d'explorer des pistes pour envisager une baisse d'autres taxes (si c'est possible juridiquement).

2 REGIES DE RECETTES MODE D'ENCAISSEMENT ET OUVERTURE D'UN COMPTE DFT ;

Nicole DUPONT communique le courrier du Directeur Départementale des Finances Publiques relatif à l'ouverture d'un compte bancaire dédié pour chaque régie.

Ce dispositif présente de multiples avantages.

Ce compte DFT permet la mise en place de TPE sur place et/ou le recours à PAYFIT, service proposé par la DGFIP pour des encaissements de factures en ligne.

En ce qui concerne les chèques bancaires, ils seront transmis par voie postale au service national du traitement des chèques à Lille.

Mr POUCHERET fait remarquer qu'il n'y a pas d'obligation formelle en la matière.

3 ACHAT D'UN TERRAIN

Le maire présente le projet d'achat d'un terrain rue de la Seille.

Chacun s'accorde pour admettre que l'achat du terrain est indispensable pour la commune.

D'une superficie de 16 ares 50, il est proposé à 4 400 Euros hors frais de notaire.

Vote : 11 Pour

Monsieur René PERRET quitte la séance et donne une procuration à Monsieur Pascal CARDINAL.

4 SITE INTERNET

La commune a souhaité réactualiser sa présentation et les éléments le constituant.

Matt Andrew demande 900 Euros pour sa réalisation

Vote : 11 Pour

5 DEMANDES DE SUBVENTIONS

Versements des subventions retenues pour l'année 2018 :

- Association Française des Sclérosés en plaques
- Foot coteaux Haute Seille
- Club de spéléologie
- Secours populaire

Le Conseil Municipal a retenu pour 2019 :

- La ligue pour le cancer : 50 Euros
- Banque Alimentaire : 50 Euros

Vote : 11 Pour

- Lieutenant de l'ouvèterie : 100 Euros

Vote : 10 Pour

1 Abstention

6 DEMANDE DE PARTICIPATION DE L'ECOLE DE VOITEUR

Pour les enfants de Baume les Messieurs fréquentant l'école de Voiteur, il est demandé 706 € par enfant, soit :

$2 \times 706,63 = 1413,26$ Euros

Vote : 11 Pour

6 BIS DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE DE VOITEUR POUR UNE CLASSE DE MER.

Celle-ci se déroulera du 7 au 14 Septembre prochains et concerne les enfants de CM1 et CM2.

2 élèves de CM1 et CM2 devraient y participer

Une somme de 50 Euros est allouée par enfant.

Vote : 11 Pour

7 REMBOURSEMENT CAUTION A MONSIEUR XAVIER-FRANÇOIS TRESY

Suite à la libération de son logement, le montant de la caution déposée au moment de l'entrée dans son logement, situé 4 Place de la Mairie, ne lui a pas été restituée soit un montant de 400 Euros

Vote : 11 Pour

8 QUESTIONS DIVERSES

Défibrillateur

Madame Evelyne MAITRE demande si une formation a été effectuée suite à l'installation du Défibrillateur Mr le Maire fait part du fait que Mr JL Marie et les régisseurs ont été formés.

Nicole Dupont indique qu'un deuxième défibrillateur va être installé sur le site des grottes. Le technicien dispensera une formation à l'issue de son implantation.

La séance est close à 20h00

Les secrétaires de séance

Nicole DUPONT

René PIRRET

Le Maire

Pascal CARDINAL

